

Un mois vu par...

Dominique Frugier

PRÉSIDENT

Alice Lab' (action learning for innovation creativity and entrepreneurship)

PARCOURS

Né le 14 avril 1953 à Lille. Après avoir obtenu un doctorat en Sciences économiques en 1979, il mène une carrière dans les collectivités territoriales et la banque avant de créer DF Conseil en 1997. Membre du comité de rédaction d'Entreprendre & Innover.



Dominique Frugier préside Alice Lab' (action learning for innovation creativity and entrepreneurship).

Des start-up françaises distinguées

« Au CeBIT à Hanovre, au Mobile World Congress de Barcelone, à l'ad : tech de San Francisco et lors de la visite récente du Président de la République aux USA, des start-up françaises ont été très remarquées. La France bouge en matière d'innovation, mais il y a encore du chemin. La Chine est devenue le n° 1 mondial des dépôts de brevets. Notre technologie ou nos talents s'exportent-ils ou s'expatrient-ils ? Dans les deux cas, saluons la volonté d'entrepreneurs de capter des marchés mondialisés. L'exemple de la Silicon Valley montre que la voie du succès des territoires passe par la création d'écosystèmes locaux. À son échelle, Euratechnologies à Lille est un vrai succès d'écosystème. »

Le crowdfunding : un cadre légal

« C'est la possibilité de lever sur Internet de l'argent pour un projet ou une création d'entreprise. Vos apporteurs de capitaux peuvent être mécènes de votre projet, actionnaires ou prêteurs. Le crowdfunding se développe bien, mais il fallait l'encadrer juridiquement, et notamment vis-à-vis des banques et des conditions d'appel à l'épargne publique. Le gouvernement vient d'annoncer qu'il prendra des ordonnances avant fin juillet pour réglementer le crowdfunding. Mais cela veut aussi dire qu'il se développe une nouvelle façon de financer des projets innovants plus risqués que la moyenne. En France, l'offre de capitaux privés est insuffisante si nous la comparons à celle proposée aux États-Unis. »

L'éducation : de nouvelles pédagogies

« Un facteur économique clé pour la ou les décennies à venir est le développement de l'économie de la connaissance. Un accord symbolique vient d'être conclu sur le statut des enseignants du secondaire, reconnaissant et valorisant leur rôle dans la coordination d'activités "extra-programme" et leur soutien aux élèves décrocheurs. Le paysage éducatif évolue avec le développement des MOOC (Massive Online Open Sources), qui rendent l'enseignement accessible en masse et à distance. Chacun pourra aisément accéder aux enseignements disponibles, et ce, tout au long de la vie ».

Propos recueillis par
Anne-Sophie Coisne Laurent